



The Great Lakes - St. Lawrence Seaway System
Le réseau Grands Lacs - Voie maritime du Saint-Laurent

2015 - AVIS AUX NAVIGATEURS N° 22

RÉGION MAISONNEUVE
SECTION MONTRÉAL-LAC ONTARIO

RESTRICTION DE VITESSE TEMPORAIRE - LAC SAINT-LOUIS
(annulé 2015-08-10)

Les navigateurs sont avisés qu'en raison de réductions de débit prévues au barrage hydroélectrique de Moses-Saunders, à l'appui des opérations de récupération, la limite de vitesse entre les bouées A30 et A40 sur le lac St-Louis sera réduite comme suit à partir du 5 août 2015 :

- Les navires à tirants d'eau de plus de 70 dm sont limités à 10 nœuds en montant et à 12 nœuds en descendant.

Pour les navires à tirants d'eau de 70 dm ou moins, les limites de vitesse de 12 nœuds en montant et de 14 nœuds en descendant demeurent en vigueur.

Une fois les opérations de récupération terminées, la restriction de vitesse sera supprimée dès que les conditions sont favorables. Les navigateurs seront avisés en conséquence.

Région Maisonneuve
Le 4 août 2015

The St. Lawrence Seaway Management Corporation
Corporation de Gestion de la Voie Maritime du Saint-Laurent

Région Maisonneuve
151, rue de l'Écluse
St-Lambert, Québec
J4R 2V6

Tél : (450) 672-4115 Fax : (450) 672-8493

Niagara Region
508 Glendale Avenue
P.O. Box 370
St-Catharines, Ontario
L2R 6V8

Tél : (905) 641-1932 Fax : (905) 641-5721